

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1483/SG/FP mettant une infirmière diplômée d'Etat à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales.

n° 71-1483/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 octobre 1971

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro
10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 4 octobre 1971, date de son retour dans le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures à l'hôpital Peltier (Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales), par Mme Annick Houmed Houssein, infirmière diplômée d'Etat, 1er échelon.